



**Comité de pilotage du site Natura 2000  
« Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes »  
Compte rendu de la réunion du 26 septembre 2014**

La réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 « Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes » s'est tenue le 26 septembre 2014 à la salle des associations du Monestier.

**Etaient présents :**

DUBOURGNOUX Eric, Vice-président du Parc naturel régional Livradois-Forez  
FAVIER Daniel, Technicien à l'ONF  
GARLASCHI Philippe, Technicien à la Fédération départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme  
LACK Didier, Adjoint commune du Monestier  
PINEAU Xavier, Chef du bureau Forêt-Chasse-Espaces Naturels à la DDT du Puy-de-Dôme  
POUGET Jean-Philip, Maire du Monestier  
RIGOLET Christelle, Responsable territoire à la Chambre d'Agriculture  
RODAMEL Maxime, Technicien au CRPF  
ROMEUF Isabelle, Chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional Livradois-Forez

**Etaient excusés :**

Monsieur le Président du CBNMC  
Monsieur le Directeur de la DREAL Auvergne  
Monsieur le Président du Conseil général du Puy-de-Dôme  
Monsieur le Présidents du Syndicat des sylviculteurs du Puy-de-Dôme  
Monsieur le Président de la Communauté de communes du Haut-Livradois (pouvoir donné à Monsieur J-P. POUGET)  
Monsieur le Président du Conseil régional d'Auvergne  
Monsieur le Président de la FDEN 63  
Monsieur le Sous-Préfet d'Ambert

**Accueil par X.PINEAU et E. DUBOURGNOUX**

E. DUBOURGNOUX accueille les participants et les remercie de leur présence. Il rappelle que le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 Tourbière de Virennnes a été validé en mai 2010 et que son animation a démarré en janvier 2011, et annonce l'ordre du jour de la réunion :

- o Election du Président du comité de pilotage
- o Rappels ;
- o Bilan 2013 et 2014 ;
- o Perspectives 2015.

X. PINEAU rappelle que lors de la dernière réunion, le 27 février 2014, le collège des élus du comité de pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes » avait désigné le Parc naturel régional Livradois-Forez comme structure porteuse chargée de réaliser la mise en œuvre du DOCOB et, avait élu D. CHASSAIGNE, Maire du Monestier, Président du COPIL du site.

D. CHASSAIGNE, ne s'étant pas présenté aux dernières élections municipales, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau Président de comité de pilotage.

J-P. POUGET, Maire de la commune du Monestier, se porte candidat pour cette fonction.

X.PINEAU après s'être assuré du quorum (3 élus votant sur 5 représentants des collectivités) fait procéder au vote.

La candidature de J-P. POUGET est approuvée à l'unanimité des collectivités territoriales présentes ou représentées. J-P. POUGET peut en conséquence assurer la présidence du COPIL de ce jour.

## 1) Rappels

I. ROMEUF effectue quelques rappels concernant le site Natura 2000 de la tourbière de Virennnes : localisation, surface, habitats et espèces d'intérêt communautaire présents, objectifs du DOCOB.

Elle rappelle les actions menées en 2012 sur le site (Voir la présentation diaporama ci-jointe) :

- Animation de la Charte Natura 2000 ;
- Restauration de l'équilibre hydrique de la tourbière ;
- Suivi des trois profils socio-écologiques ;
- Communication/ information ;
- Coordination générale ;
- Bilan financier.

### ➤ Principaux points évoqués lors de l'échange de vues :

#### Animation des outils contractuels Natura 2000

J-P. POUGET indique qu'un contrat avait été envisagé avec D. LACK ayant droit du sectionnal de Virennnes. I. ROMEUF précise qu'en effet un contrat Natura 2000 concernant une parcelle de pâture mésophile située dans le sectionnal de Virennnes avait été étudié. L'action de gestion prévue dans le cadre du présent Contrat Natura 2000 était l'élimination de la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Un cahier des Charges du Contrat avait été remis à la DDT pour vérifier, en amont, l'éligibilité de la demande. Le contrat a été classé non éligible, D. LACK ne pouvant effectuer le travail lui-même car cela pose des problèmes avec l'ASP (contrôle difficile car il n'y a pas de facture pour le temps de travail, le temps d'utilisation des machines ...).

#### Evaluation des incidences

I.ROMEUF présente la notion d'évaluation des incidences. X. PINEAU précise notamment qu'une nouvelle liste locale a été actée et qu'elle entrera en application à compter du 1er janvier 2015. X. PINEAU rappelle que l'objectif de l'évaluation des incidences ne vise pas à empêcher les projets qui y seraient soumis, mais bien à s'interroger dès la conception du projet pour trouver la solution la moins impactante sur le site Natura 2000.

Il précise également qu'il s'agit d'une évaluation spécifique aux objectifs N2000, que cette évaluation est proportionnée aux enjeux du site et à l'envergure de l'activité.

Il présente ensuite le détail de la « liste locale 2 » et les opérations ou travaux qui devront faire l'objet d'une évaluation des incidences natura 2000 à partir du 1er janvier 2015 dès lors qu'ils seront situés tout ou partie à l'intérieur du site natura 2000 « Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes » comme les projets de création de voirie forestière et de place de dépôt.

## 2) Bilan 2013 et 2014

I.ROMEUF présente les actions réalisées en 2013 et 2014 (Voir la présentation diaporama ci-jointe):

- Animation de la Charte Natura 2000 ;
- Communication/ information ;
- Amélioration des connaissances
- Coordination générale ;
- Bilan financier.

I.ROMEUF indique qu'en 2013, un bulletin d'information commun à l'ensemble des sites animés par le Parc Livradois-Forez a été édité. Une journée découverte de la tourbière à destination des élus et des habitants du hameau de Virennnes a également été organisée. De nombreuses espèces non mentionnées dans le plan de gestion du site Natura 2000 et particulièrement patrimoniales ont été découvertes ces deux dernières années, principalement des oiseaux (Milan royal, Chouette de Tengmalm, Pic Noir), des papillons (Damier de la Succise) et des libellules (Cordulie arctique).

### ➤ Principaux points évoqués lors de l'échange de vues :

#### Amélioration des connaissances

P. GARLASCHI demande des précisions concernant les observations du Pic Noir et de la Chouette de Tengmalm.

I. ROMEUF répond que les données de présence de ces espèces ont été obtenues par deux naturalistes et que le fait qu'elles n'aient pas été inventoriées lors de la rédaction du DOCOB ne signifie effectivement pas qu'elles n'étaient pas présentes sur le site.

D. FAVIER indique qu'une coupe de bois a été vendue dans le site Natura 2000 récemment et que la présence de la chouette de Tengmalm n'étant pas connue, le cahier des charges ne précise pas de conditions particulières d'exploitation. Il demande que lui soient transmises des précisions concernant la localisation de cette espèce dans le site et signifie qu'il faudra désormais prendre en compte sa présence pour les futures coupes.

*(A posteriori suites aux échanges entre D.FAVIER, I.ROMEUF et J. CHAMBONNIERE (DDT 63 SEEF) : Il est impossible de revenir sur un contrat et d'imposer à l'acheteur de la coupe des contraintes qui ne figuraient pas aux clauses particulières lors de la vente. Dans l'avenir, il conviendra de fixer des pratiques de gestion spécifiques à la chouette de Tengmalm sur le site Natura 2000 de Virennnes avant la vente des coupes. Une coupe est prévue pour l'exercice 2015, I.ROMEUF prendra part aux opérations de marquage des bois.)*

## **2) Perspectives 2015**

I. ROMEUF présente la liste des actions prévues pour 2015 sur le site (Voir la présentation diaporama ci-jointe) :

- Suite de l'animation de la Charte Natura 2000 du site ;
- Information et communication ;
- Coordination générale ;

---

I. ROMEUF indiquent que la prochaine réunion du COPIL se tiendra dans un an.

X. PINEAU, J-P. POUGET et E. DUBOURGNOUX remercient les participants et lèvent la séance.